

VILLE DE ROSEMÈRE

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire 6 avril 2020 à 16 h

Comme la Ville souhaite poursuivre l'avancement de ses projets prioritaires malgré la situation actuelle, le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire ce lundi 6 avril, à 16 h, à la salle du conseil afin d'aborder certains dossiers qui nécessitent un suivi. Cette séance aura lieu à huis clos et sera présentée en différé sur le site Web de la Ville. Les élus se réuniront sous forme de visioconférence afin de respecter les consignes de distanciation sociale. La vidéo sera diffusée immédiatement après la séance. Pour la période de questions, les citoyens doivent envoyer leurs questions à mcthemens@ville.rosemere.qc.ca avant 15 h, ce lundi 6 avril.

1 CORRESPONDANCE OFFICIELLE

- 1.1 Dépôt du procès-verbal de correction du Règlement numéro 907
- 1.2 Dépôt du procès-verbal de correction du Règlement numéro 923

2 SERVICES JURIDIQUES

- 2.1 Tenue des registres par voie électronique

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

4 CLÔTURE

MARIE-CLAUDE THEMENS
Greffière par intérim